

Le coltan, pour le meilleur et pour le pire

- vendredi, 15 décembre 2017 15:52

(Ecofin Hebdo) - Minerai aussi précieux que l'or du fait de son utilisation dans l'industrie électronique, le coltan fait partie de ces produits très convoités, qui font l'attrait, et parfois le malheur, de quelques régions d'Afrique centrale. Alors que son exploitation devrait servir à booster les économies, elle a longtemps été au cœur de conflits dont peinent encore à se remettre plusieurs nations de la région.

Un produit rare et très recherché

Coltan est un mot-valise pour colombite-tantalite. C'est un minerai de couleur noire ou brun rouge dont on extrait le niobium (autrefois appelé colombium) et le tantale. C'est ce dernier qui fait toute l'utilité du coltan.

En effet, de par sa résistance à la chaleur et la corrosion, le tantale produit à partir du coltan est très recherché dans la fabrication de certains composants électroniques comme les condensateurs d'ordinateurs et de téléphones portables. Selon les estimations, le secteur de l'électronique monopoliserait 60 à 80% du marché du tantale.

Toutefois, son utilisation ne se limite pas qu'à cela. Il est également retrouvé dans les missiles, fusées ou encore les avions. On l'utilise dans la composition d'alliages de cobalt et de nickel dans l'aéronautique et la fabrication des réacteurs.

Des réserves mondiales localisées

Les ressources mondiales de coltan sont réparties dans de nombreux pays, en particulier l'Australie, le Brésil, la Chine, le Canada, l'Espagne ou la RD Congo. Selon plusieurs sources, la RD Congo hébergerait entre 60% et 80% des réserves mondiales connues du minerai. Si l'Australie produirait officiellement les trois quarts du coltan mondial, cette donnée est relativisée par nombres d'experts qui soulignent les grandes réserves du sous-sol congolais.

La RD Congo n'est cependant pas le seul pays africain riche en coltan. Le Rwanda voisin peut également produire du coltan, notamment dans la région de Gatumba où «de gros cristaux en « *bec de canard* » y ont été trouvés par des géologues de la SOMIRWA (Société des Mines du Rwanda)», précise Wikipédia. D'autres pays africains, Nigéria, Sierra Leone ou encore l'Éthiopie, la Tanzanie, la Côte d'Ivoire, ou encore le Bénin, possèdent également du coltan dans leurs sous-sols.

La guerre pour une poignée de coltan...

De la fin du XXe siècle au début du XXIe siècle, le coltan a été au cœur d'une guerre particulièrement brutale en RD Congo. Avec près de 6 millions de morts, cette guerre fait partie des conflits les plus meurtriers que le monde a vécus après la seconde guerre mondiale. Un rapport présenté par des experts à l'ONU en 2001 accuse les groupes armés de la RD Congo et de ses voisins qui sont l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi, d'extraire illégalement et de transporter en contrebande le minerai de la région du Kivu.

L'argent tiré de ce trafic, dénonce le rapport, servait à financer et à prolonger la guerre, notamment par l'approvisionnement en armes, mais également à remplir les poches des uns et des autres. Plus spécifiquement, l'armée rwandaise aurait retiré 250 millions de dollars de 1998 à 2000 du trafic illégal du coltan.

Dans ce conflit, les entreprises étrangères opérant dans l'informatique et l'électronique ont souvent été accusées de garder le silence quant à la provenance «*douteuse*» du coltan utilisé dans leurs appareils. Mieux, le terme «*minerai de sang*», en référence à cette guerre, a plusieurs fois été utilisé pour désigner le coltan qu'achètent bon nombre de compagnies étrangères ne pouvant pas s'en passer. Parmi les sociétés les plus souvent indexées, citons Apple, Bayer, Sony, LG, Samsung ou encore Intel.

Souvent enlevés sur le chemin de l'école, ils sont forcés de travailler dans des mines de fortune, à la manière des orpailleurs, sans aucune sécurité.

Par ailleurs, cette guerre du coltan a eu de nombreuses autres conséquences dramatiques. Si les données sont difficiles à confirmer, toutes les sources concordent sur un point, les enfants sont les premières victimes de l'exploitation du minerai. Souvent enlevés sur le chemin de l'école, ils sont forcés de travailler dans des mines de fortune, à la manière des orpailleurs, sans aucune sécurité.

Outre les pertes en vies humaines, l'exploitation sauvage du coltan a des effets néfastes sur l'écosystème local, notamment la faune, la flore et sur la vie quotidienne des communautés locales.

La loi Dodd-Frank menacée par Donald Trump

Depuis 2012, plusieurs actions ont été entreprises en vue de rendre «*propre*», l'exploitation du coltan. Le Burundi, le Rwanda, et surtout la RD Congo, ont lancé des projets de traçabilité pour s'assurer que les minerais ne proviennent pas de zones de conflits. Ces projets ont été mis en œuvre dans le cadre de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), à l'occasion de laquelle 11 pays ont résolu de bannir l'exploitation illégale des minerais de leur sous-sol.

. L'origine de cette résolution remonte un peu plus loin, à une loi américaine dénommée «*Dodd-Frank*» et adoptée à l'initiative de Barack Obama. Un point de cette loi oblige en effet les entreprises cotées aux Etats Unis, utilisant le coltan, mais également le tungstène, le tantale, l'or, l'étain, pour la fabrication de leurs produits, à vérifier et rendre public l'origine de ces produits miniers. Plusieurs pays d'Afrique centrale ayant été interdits d'exportation de minerais «*de sang*», il leur a fallu se conformer aux normes internationales sur la traçabilité, pour relancer leurs exportations.

Un point de cette loi oblige en effet les entreprises cotées aux Etats Unis, utilisant le coltan, mais également le tungstène, le tantale, l'or, l'étain, (...), à vérifier et rendre public l'origine de ces produits miniers.

Le nouveau président américain Donald Trump a signé en février 2017 un décret visant à démanteler la loi Dodd-Frank. On ne sait pas encore si cette décision remettra en cause cette disposition particulière qui, en 6 ans, aura permis un début d'assainissement de cette industrie extractive.

La loi Dodd-Frank a notamment apporté plus de transparence, réduit les actes de corruption, même si le trafic en Afrique centrale est encore monnaie courante.

Et aujourd'hui...

Les données de production du coltan en RD Congo

Selon les données de la Chambre des mines, la RD Congo a produit en 2015, 992 tonnes de coltan. En 2016, la production a baissé pour la deuxième année consécutive, de 12% à 869 tonnes, malgré une forte hausse du cours.

D'après le rapport de l'association, les défis auxquels sont confrontés les producteurs sont la sécurité, la logistique et les difficultés administratives liées à l'exportation et à la certification. Les exportations de coltan de la RD Congo s'élevaient à 1 121 018 kg sur les douze mois de l'année 2016.

Par ailleurs, on apprend que la Chine, qui consomme et transforme le gros de la production, a ralenti sa demande ainsi que les autres grandes entreprises américaines et européennes qui s'approvisionnent en RDC. Cela n'a pas empêché le pays, explique la Chambre des Mines, d'enregistrer une production

soutenue dans le Masisi, et de découvrir de nouveaux gisements riches aux environs de Kalemie.

Le Rwanda est devenu premier exportateur mondial de coltan

Le Rwanda est devenu entre 2013 et 2014 le premier exportateur mondial de coltan, minerai utilisé pour la fabrication du tantale. Le pays a exporté en 2013, 2 466 025 kg de tantale, soit 28% de la production mondiale.

Selon les données de la Banque Nationale Rwandaise (BNR), le pays a enregistré en 2013, 226,2 millions \$ de revenus miniers, 134,5 millions provenant uniquement du coltan. En 2016, les exportations de cassitérite, wolfram et coltan du pays ont baissé à 86,42 millions \$.

Cependant, le statut du Rwanda en tant que premier exportateur de coltan n'est pas vu de bon œil par tous, notamment par les voisins congolais. Ces derniers accusent ouvertement le pays de continuer trafic du coltan dans la région de Kivu, s'enrichissant sur le dos de la RD Congo, alors qu'il ne produit lui-même que très peu de coltan. Pour répondre à ces accusations, le Rwanda met en exergue un programme de traçabilité des minerais qui indiquerait les provenances de tout son coltan.

La première usine de traitement de coltan en Afrique attendue au Rwanda

En août 2016, AB Minerals a déclaré vouloir construire au Rwanda la première usine africaine de séparation du coltan à échelle industrielle. La société a indiqué que l'usine sera opérationnelle à la mi-2017 et qu'elle apportera des opportunités d'industrialisation nécessaires à la région. *«Il y a un besoin urgent d'accroître l'industrialisation du secteur minier en Afrique, et la meilleure façon d'y parvenir est d'améliorer le niveau de compétence en matière de transfert de technologie des acteurs du secteur»*, a commenté le PDG, Frank Balestra.

Depuis, aucune information majeure n'a été publiée par la compagnie concernant l'avancée du projet qui devrait avoir une capacité de production annuelle de 1080 tonnes.

Une solution écologique de traitement du coltan pour l'Afrique

Toutefois, la société fournit sur son site un certain nombre d'informations sur l'état d'avancée de sa solution spécialement conçue pour l'Afrique pour un traitement écologique des minerais porteurs de tantale, dont le coltan. Elle indique ainsi que « *la conception de l'usine est modulaire, et ajustable à toutes les capacités* », et que « *les principaux consommateurs de tantale et de niobium expriment déjà leur intérêt pour ses produits transformés* ».

En dehors du Rwanda susmentionné, AB Minerals prévoit d'implanter par la suite plusieurs usines en RDC et dans d'autres pays africains producteurs (Ethiopie, Nigéria, Sierra Leone).

En dehors du Rwanda susmentionné, AB Minerals prévoit d'implanter par la suite plusieurs usines en RDC et dans d'autres pays africains producteurs (Ethiopie, Nigéria, Sierra Leone), ce qui profiterait à la fois aux mineurs, et aux Etats. En septembre 2017, la compagnie a annoncé qu'elle a obtenu un financement de 40 millions \$ pour mettre en œuvre sa solution en Tanzanie, en construisant à Dar es Salaam une usine de traitement de coltan de 3000 tonnes/an.

Au delà de la valeur ajoutée et des emplois qu'elle générerait, une filière africaine de transformation du coltan faciliterait, en amont, l'éradication des trafics, des exportations illicites, des exploitations abusives des populations locales et des violences qu'elles subissent depuis plus de 20 ans.

Dossier réalisé par Louis-Nino Kansoun